

Un 10^{ème} Salon Indépendant de la Copropriété

ENCORE PLUS FREQUENTE ET EFFERVESCENT !

Cela fait dix ans que l'ARC organise son propre salon indépendant de la copropriété afin de permettre à des conseillers syndicaux, des syndic bénévoles et des copropriétaires, qu'ils soient adhérents ou non :

- de s'informer sur l'actualité en matière de gestion des copropriétés
- de participer à des conférences, des ateliers thématiques et des débats animés par des spécialistes dans leur domaine ;
- de rencontrer une cinquantaine d'entreprises exposantes et d'assister à des démonstrations techniques ;
- de se doter de guides dans notre espace librairie implanté au centre de la salle d'exposition.

Le premier salon s'était tenu en 2009 dans l'Espace MAS, rue des Terres au Curé dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, sur une superficie de 500 m² qui a été rapidement envahie par les visiteurs. Après Montreuil la deuxième année et la halle Freyssinet la troisième année, le salon se tient depuis 2012 à l'Espace Charenton dans le 12^{ème} arrondissement sur une superficie six fois plus grande que lors de son lancement, soit environ 3000 m².

Une fréquentation en forte augmentation par rapport à 2017

Est-ce l'effet d'une actualité très riche du fait de la publication prochaine de la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) ou de la communication réalisée dans les médias 20 minutes et Cnews ? Nous avons effectivement constaté un nombre de visites plus important que l'année dernière (au moins 20 %) pendant ces 2 journées de salon.

Des conférences très suivies

Un des grands moments a été le discours inaugural de la Sénatrice Mme ESTROSI-SASSONE, le mercredi 17 octobre à 11h, qui a été rapporteur de la loi ELAN lors de son examen par le Sénat.

Comme les années précédentes, les conférences ont été très suivies du fait de l'actualité de leurs thématiques et de l'expertise des intervenants.

Une forte appétence pour les ateliers et les débats

Il convient de mettre en exergue la très forte fréquentation de la cinquantaine d'ateliers thématiques animés par des conseillers de l'ARC et des exposants sur des sujets juridiques, comptables et techniques et se traduisant pour certains, par l'impossibilité d'accueillir toutes les personnes souhaitant y assister. Il est indéniable qu'il y a de la part des visiteurs du salon une véritable appétence pour cette formule de présentation.

Et que dire des 8 débats Experts (VIP) animés par des experts reconnus dans leur domaine d'activités et qui ont fait salle comble tout au long des deux journées du salon.

De nouveaux services et outils mis en œuvre

Le nouveau site internet des ARCs constituant l'UNARC a été présenté en salle de conférences et tout au long du salon, en vue d'une mise en service prochaine auprès des adhérents.

D'autres nouveaux services ont été présentés comme le BIB (Bilan Initial du Bâti) et la nouvelle version de l'outil comptable Simply Syndic Full Web.

Une salle d'exposition en effervescence permanente

La salle d'exposition a accueilli une soixantaine d'entreprises partenaires de l'ARC avec des stands superbement aménagés comme ceux des entreprises KYO, ORANGE, NUFLOW et PANNOPRO. Certaines d'entre elles ont animé des démonstrations techniques, sur leur stand ou dans une salle dédiée, ce qui était une nouveauté cette année.

La librairie a eu une activité très soutenue en proposant une dizaine de nouveaux guides des collections VUIBERT et ARC (cf. présentation ci-dessous) et en assurant aussi une fonction de kiosque auprès duquel était disponible le quatrième numéro du nouveau magazine grand public de l'ARC « 8 millions de copropriétaires ».

Un 10^{ème} anniversaire du salon « cocktailment » célébré

Les visiteurs ont pu célébrer dans une ambiance instructive et conviviale les 10 Ans du salon indépendant de l'ARC autour d'un cocktail dinatoire. Au préalable, les adhérents ont pu participer à un quizz proposant de répondre à 20 questions juridiques, comptables et techniques. Cette épreuve a permis de sélectionner dix lauréats qui ont gagné des lots fournis par l'ARC et des exposants : un séjour de 2 jours pour 2 personnes au Puy du Fou ; 2 entrées pour voir un match du PSG, des coffrets de vin et de champagne,

Si vous voulez prolonger le salon

Pour ceux qui ont raté cet évènement exceptionnel et pour les autres, il n'y a plus qu'à consulter le site www.salon-copropriete-arc.fr pour consulter les supports des exposés des conférences et des ateliers thématiques et/ou se doter des nouveaux guides des collections VUIBERT et ARC.

Les nouveaux guides de la collection ARC



Savoir lire et exploiter
les 5 ANNEES
COMPTABLES

**Savoir lire et exploiter
les 5 années
comptables**

8 €



Comment
bien négocier son
CONTRAT DE CHAUFFAGE ?

**Comment bien négocier
son contrat de
chauffage**

6 €



Etre syndic
de sa copropriété
avec l'ARC

**Etre syndic
de sa copropriété
avec l'ARC**

6 €



**LES RESEAUX
ELECTRIQUES
EN COPROPRRIETE**

**Les réseaux électriques
en copropriété**

6 €



Comment
contrôler l'usage
et le bon usage
du compte
bancaire
séparé

**Comment contrôler
l'usage et le bon
usage du compte
bancaire séparé**

6 €



La clé
du syndic
bénévole
plus de 100 documents
prêt à l'utilisation

**La clé du syndic
bénévole
plus de 100 documents
prêt à l'utilisation**

16 €

Les nouveaux guides de la collection ARC



**Le fonds travaux
obligatoire**
(mise à jour 2018)

6 €



**Préparation à
l'assemblée générale**

6 €



**Anticiper la rénovation
de son immeuble en
réduisant ses charges**

6 €



**Les réformes de la
loi ELAN**
en matière
de copropriété

6 €



**Gardiens et employés
d'immeuble :**
évolution et nature du contrat de travail

8 €

Deux nouveaux guides VUIBERT

NOUVELLE
EDITION

LA COPROPRIÉTÉ PRATIQUE EN 300 QUESTIONS

Tous les aspects
juridiques, techniques,
pour une meilleure
gestion de votre copropriété



à voir
au salon

Malgré les évolutions réglementaires et législatives, les abus, voire les illégalités, commis par les syndicats sont encore nombreux. Alors que la loi ALUR devait les limiter, elle s'avère être source de nouvelles dérives du syndic, nous obligeant à dédier un guide sur ce point. Il s'agit tout d'abord de savoir comment prévenir ou détecter les abus et ensuite comment les traiter s'ils sont constatés. Ce guide se présente en trois chapitres qui abordent : la gestion courante, le contrat de syndic, l'élaboration et la tenue d'assemblée générale.

Ce guide est proposé pour un coût de 11 euros.

en vente
à la
librairie

Ce guide reprend l'intégralité des évolutions de la loi du 10 juillet 1965, modifiée par la loi ALUR, ainsi que ses décrets d'application. Un focus particulier est réalisé en matière de contrat type réglementaire de syndic, ainsi que sur la mise en place du fonds travaux. En parallèle, est aussi mise à jour la réglementation en matière de rémunération des gardiens et employés d'immeubles.

Ce guide est proposé pour un coût de 19 euros.



En attendant, voici un échantillon des photos de notre 10^{ème} salon.

Mme Estrosi-Sassone sénatrice, rapporteure du projet de loi ELAN, au 10^{ème} Salon Indépendant de la Copropriété.







Plus de 360 personnes assistent à la conférence sur l'évolution de la loi ELAN